

## PROGRAMME DÉTAILLÉ

### ARCHITECTURE – ORGANISATION

Réf. AR02011 OPC

ORDONNANCEMENT, PILOTAGE, COORDINATION DE PROJET

#### **PUBLIC :**

Architectes, maîtres d'œuvre, chargés de projet ou toute personne souhaitant maîtriser les techniques OPC.

#### **PRÉ-REQUIS :**

Avoir de bonnes notions en construction ou en architecture.

#### **OBJECTIFS :**

La formation OPC a pour objectifs de :

- Comprendre les enjeux de la mission OPC, de la phase étude à la réception des ouvrages.
- Maîtriser le rôle, les devoirs et les responsabilités du pilote.
- Évaluer les charges et les moyens à mettre en œuvre pour mener à bien la mission.
- Connaître les méthodes d'ordonnancement et de planification des tâches composant un projet de construction.
- Veiller au respect des délais d'une opération de construction.

#### **DURÉE :**

3 jours.

#### **MÉTHODES ET OUTILS**

##### **PÉDAGOGIQUES :**

Formation dispensée par un formateur professionnel spécialisé principalement en management de projet architectural.

Analyse de cas concrets et d'exposés. Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations de projets existants.

Méthode pédagogique participative. Divers supports de cours. Validation des acquis (QCM). Attestation de formation. Formation théorique et pratique.

#### **LIEU DE FORMATION :**

En stage ou en intra.

#### **EFFECTIF :**

De 1 à 16 personnes.

Date d'élaboration 10/06/20 Dernière mise à jour 10/06/20 Version : 1

Vous avez un besoin de formation sur les **OPC** ? Profitez de nos solutions formatives dédiées à vos besoins et adaptées à votre activité professionnelle. Nos formateurs sont des professionnels recrutés pour leur expérience professionnelle et leur expertise sur l'ordonnancement d'un projet au chantier. Nos consultants traceront avec vous un programme ciblé sur les précisions de vos demandes.

*Partout en France : Amiens, Angers, Bordeaux, Dijon, Grenoble, Le Havre, Le Mans, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Nice, Nîmes, Orléans, Paris, Perpignan, Reims, Rennes, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours, Villeurbanne...*

#### **CONTENU**

##### **Rappels des fondamentaux**

- Les éléments structurels des projets.
- Synoptique de la vie du projet de la conception à la réalisation.
- Rappel des différentes phases d'un projet : pro, APS, APD, DCE.
- Les différents acteurs et intervenants du projet (rôles et responsabilités).
- Marchés privés, public, ppp.

##### **Définitions de la mission, rôles et responsabilités**

- Définition et champs d'application de la mission d'OPC.
- Les spécificités OPC (marché privé / loi MOP).
- Pourquoi un OPC sur un projet, intégré (à la MOE) ou séparé (indépendant) ?
- Les différents cas de répartition par lots.
- L'OPC sur l'ensemble du déroulement du projet.
- Rôle, missions, tâches et responsabilités du pilote.
- Les caractéristiques du contrat OPC (contenu, coût).

##### **L'OPC dans le projet de l'os aux OPR**

- Les documents contractuels du dossier marché.
- La notification des marchés, les os (ordres de service) et la phase de préparation.
- La gestion des marchés et les situations.
- La réception, la livraison et la mise en service.
- Le dossier DOE et le dossier DIUO.
- Les diverses commissions.
- Les OPR (opérations préalables à la réception) et les levées des réserves.
- Le parfait achèvement et ses réserves.

##### **L'ordonnancement et la planification des tâches**

- En quoi consiste l'ordonnancement ?
- Construire l'ordonnancement ou s'approprier un ordonnancement.
- Analyse des pièces graphiques et écrites (documents contractuels).
- Définir et lister les tâches.
- Détermination des contraintes.
- Établir le planning des travaux.
- Le délai contractuel pour l'établissement du planning.
- Travaux et sa notification.

##### **Le suivi et les avancements**

- Les causes de retard et leur traitement.
- Le recalage : dans quelles circonstances et quelles conséquences ?
- Exemple de planning.
- Aides à la planification.



formation dispensée  
**PARTOUT EN FRANCE**



formation éligible  
**PLAN DE FORMATION**

## PROGRAMME DÉTAILLÉ

### ARCHITECTURE – ORGANISATION

Réf. AR02011 OPC

ORDONNANCEMENT, PILOTAGE, COORDINATION DE PROJET

#### **PUBLIC :**

Architectes, maîtres d'œuvre, chargés de projet ou toute personne souhaitant maîtriser les techniques OPC.

#### **PRÉ-REQUIS :**

Avoir de bonnes notions en construction ou en architecture.

#### **OBJECTIFS :**

La formation OPC a pour objectifs de :

- Comprendre les enjeux de la mission OPC, de la phase étude à la réception des ouvrages.
- Maîtriser le rôle, les devoirs et les responsabilités du pilote.
- Évaluer les charges et les moyens à mettre en œuvre pour mener à bien la mission.
- Connaître les méthodes d'ordonnancement et de planification des tâches composant un projet de construction.
- Veiller au respect des délais d'une opération de construction.

#### **DURÉE :**

3 jours.

#### **MÉTHODES ET OUTILS**

##### **PÉDAGOGIQUES :**

Formation dispensée par un formateur professionnel spécialisé principalement en management de projet architectural.

Analyse de cas concrets et d'exposés. Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations de projets existants.

Méthode pédagogique participative. Divers supports de cours. Validation des acquis (QCM). Attestation de formation. Formation théorique et pratique.

#### **LIEU DE FORMATION :**

En stage ou en intra.

#### **EFFECTIF :**

De 1 à 16 personnes.

Date d'élaboration 10/06/20 Dernière mise à jour 10/06/20 Version : 1

#### SUITE CONTENU

##### Le pilotage

- La réunion de cadrage ou de lancement.
- Le suivi des travaux sur site dans le respect de l'ordonnancement.
- Les situations et la prise en compte des avancements.
- Anticiper et gérer les retards.
- Analyser les dérives.
- Le rendez-vous de chantier et la visite de chantier.
- Le PV de réunion, son contenu et ses annexes.
- Les suivis pendant l'exécution.
- Les suivis de la responsabilité de l'OPC dans le détail.
- Les pénalités de retards.
- La gestion des effectifs.
- Le suivi des intempéries.
- Les témoins et les échantillons.
- La base de plans : le suivi des études et de la synthèse.
- Les documents et leur diffusion (études et visas).

##### La coordination

- Faire respecter les pièces - marchés (signées et contractuelles).
- L'animation des équipes sur site.
- Faire respecter l'ordonnancement.
- Analyser les dérivés et savoir les communiquer.
- Prévention et information vers la maîtrise d'ouvrage.
- Les moyens et les outils de communication du pilote.

##### Fin de formation

- Conclusions.
- Test de niveau et correction.
- Évaluation qualitative.
- Validation des acquis.
- Remise de l'attestation de formation.
- Remise d'un support de cours et documents annexes.

